



**Syndicat National de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des Bibliothèques**

Fédération syndicale unitaire

Amiens, le 10 juillet 2018

à Monsieur le secrétaire général de l'académie d'Amiens
Rectorat - 20, Boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 AMIENS CEDEX

Objet : Attribution des cartes de parking

Monsieur le secrétaire général de l'académie,

Lors des groupes de travail sur l'attribution des cartes de parking à l'automne 2017, vous nous aviez indiqué qu'un réexamen aurait lieu chaque année à la suite du mouvement interne.

Aussi, nous souhaiterions en connaître le calendrier retenu et les modalités de mise en œuvre.

Pour une meilleure équité de traitement, il conviendrait de procéder à un recensement explicite des personnels respectant le critère kilométrique.

Nous attirons une nouvelle fois votre attention sur le calcul erroné des distance par Mappy ; il conviendrait de procéder à ce calcul en indiquant « placette Robert Mallet » plutôt que « Rectorat »
En effet, Mappy positionne le 22 boulevard d'Alsace-Lorraine au milieu de celui-ci et non devant l'entrée du rectorat, cela désavantageant nombre de personnels.

Par ailleurs, vous vous étiez engagé à ouvrir une négociation auprès du bailleur (la ville d'Amiens) sur le volume des cartes et leurs spécificités (permanentes/journalières).

La demande devait porter sur la transformation des cartes permanentes (trop nombreuses) en cartes journalières ; l'opération devait aboutir à un volume de cartes plus important à budget constant.
Nous aimerions donc être informés des démarches engagées auprès de la collectivité depuis l'automne 2017.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le secrétaire général de l'académie, l'expression de notre considération distinguée.

Bernard Guéant,
Co-secrétaire académique
du SNASUB-FSU Amiens

SNASUB / FSU

9, rue Dupuis 80000 AMIENS
Téléphone / Fax : 03.22.72.95.02

Courrier électronique :

snasub.amiens@orange.fr

Site internet : <http://snasub-amiens.fr/>

SNASUB - FSU

SYNDICAT NATIONAL
DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
ET DES BIBLIOTHÈQUES

